

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Sélestat-Erstein

## COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

**Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 08 avril 2025**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers  
élus : 19

Secrétaire de séance : Mme Monique DELL

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 27 mars 2025

Conseillers présents : 13

**Membres présents** : Mmes et MM., Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, René HOELT, Françoise KOELL, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 5

**Membres absents excusés** : Mmes et M. Valérie BENTZ, Marie Hélène GOEPP, Nicolas GUTH, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.

Procurations : 2

**Membres absents ayant donné procuration** :M. Nicolas GUTH à M. Régis MEYER,  
Mme Caroline WAGENTRUTZ à Mme WEBER Corinne.**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.****Délibération n° COMM20250403****Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT –  
Compte-rendu d'information au 08/04/2025**

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,****PREND ACTE** du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.**• Devis signés :**

- devis SCUTUM – Remplacement des piles sur les alarmes pour un montant H.T. de 574,66 €
- devis CLÉVIA – Intervention sur la PAC à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 2 863,29 €
- devis UNILEC – Mise en conformité de la sirène d'alerte aux populations pour un montant H.T. de 1 370,00 €
- devis HOULLÉ – Fournitures de filtres pour la Maison de la Santé pour un montant H.T. de 628,00 €
- contrat ILLIWAP – Abonnement à l'application pour un montant H.T. de 990,00 € / an
- devis SARL LEDERMANN PAYSAGES – Terrassement de noues au droit de l'Etang de Pêche pour un montant H.T. de 18 051,00 €
- devis SODISGRO – Plaques de rue pour un montant H.T. de 90,00 €

- **Indemnisation de sinistre :**

- remboursement GROUPAMA suite à un choc sur candélabre – rue de Paris d'un montant de 1 292,20 €,

Pour extrait conforme,  
Krautergersheim, le 9 avril 2025

Le Maire, René HOELT

La Secrétaire de séance, Monique DELL



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Dell', is positioned to the right of the official seal.

**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>